

1 PIERRE : UNE ETUDE

Qui Est Mon Patron ?

1 Pierre 2 : 18 – 21

Introduction

L'application que Pierre fait de son enseignement dans ces versets est aussi très difficile à accepter (et à vivre). Nous avons besoin du contexte pour vraiment comprendre ce qu'il veut dire (ce qui n'ôte pas notre difficulté à l'accepter !).

Nous devons lire ce passage à la lumière de tout ce que Pierre a déjà dit dans sa lettre jusqu'ici : nous avons un héritage éternel par la rédemption ; nous connaissons la bénédiction de se trouver dans une position choisie en Dieu ; mais cette position n'est pas d'ici, de ce monde ; nous sommes appelés à s'abstenir des attitudes charnelles (« se mettre en garde contre les désirs de notre être naturel » Parole Vivante) ; nous devons nous soumettre aux autorités pour glorifier Dieu ; nous appartenons à Dieu et donc nous ne sommes plus maîtres de nos vies.

1. L'attitude de l'employé

La majorité de nos traductions de la Bible utilise le mot « serviteur » ou « esclave » dans ce paragraphe. Cela était un mot approprié pour l'époque de Pierre : plus que la moitié des habitants de l'empire romain était des esclaves (dont certains étaient des gens très intelligents qui avaient des positions de responsabilité). Dans notre contexte, ce message serait adressé à des employés. Mais esclave ou employé ce message reste le même.

Dieu nous appelle à la soumission à notre patron et au respect pour sa position (« Si vous êtes employés, acceptez l'autorité de vos patrons avec tout le respect qui leur est dû » Parole Vivante) comme avec les autorités (cf. Tite 2 : 9 & 10). De plus, Pierre souligne que tel est notre devoir non seulement lorsque notre patron est chrétien ou sympathique (« non seulement s'ils sont bons et conciliants, mais même s'ils ont un caractère difficile et se montrent durs ou versatiles. » Parole Vivante).

Dieu nous appelle ici à souffrir de mauvais traitement avec patience et cela non seulement en ce qui concerne des questions de foi mais en général (nos droits, notre salaire, etc.). Le terme que Pierre emploie qui est traduit par « difficile / dur » parle de quelqu'un qui triche et qui abuse de sa position d'autorité, quelqu'un à qui on ne peut pas faire confiance. Donc Dieu nous demande de nous soumettre et de souffrir ce traitement patiemment même quand humainement parlant nous serions dans nos droits de réagir. Il ne nous demande pas de simplement assumer les conséquences de nos actes en cas de faute, mais de faire preuve de patience en cas de mauvais traitement sans raison (cf. The Message : « Vous qui êtes serviteurs, soyez des bons serviteurs envers vos maîtres – non seulement aux bons maîtres mais également aux mauvais. Ce qui compte est de supporter du mauvais traitement pour Dieu quand ce traitement n'est pas mérité. Il n'y a pas de mérite particulier à accepter des punitions que vous méritez. Mais si vous êtes mal traités tout en vous comportant bien et si vous continuez à être un bon serviteur malgré cela, voilà ce qui compte avec Dieu. »).

2. Les bases de cette attitude

Comment une telle attitude est-elle possible ? Tout dépend de notre vision globale : si notre vision des choses est limitée à cette vie, il est normal de réagir (cf. 1 Cor. 15 : 32). Cela est également le cas si ma vie m'appartient aussi. Mais en tant que chrétiens, notre point de vue est différent (cf.

v.11). Dans le verset 19, Dieu nous demande de supporter ce traitement par motif de conscience. Cela ne veut pas dire que cette réaction ne concerne que des « questions de conscience » mais que nous agissons ainsi parce que Dieu nous le demande (« En effet, c'est une grâce et une chose agréable à Dieu, si quelqu'un accepte d'endurer de mauvais traitements — tout en sachant qu'il souffre injustement — parce que sa conscience le lui commande et qu'il le fait pour l'amour de Dieu. » Parole Vivante).

Dieu nous demande de réfléchir et de réagir en fonction des réalités qu'il nous révèle dans sa parole (ce qui est une bonne définition de la foi) : Dieu existe et est au-dessus de toutes choses (Rom. 12 : 17 – 21) ; il y aura un jour de jugement (cf. Jac. 5 : 1 – 11) ; Dieu nous a placés là où nous sommes (nos plaintes sont donc contre Dieu) ; nous sommes serviteurs de Dieu, non pas des hommes (cf. Eph. 6 : 5 – 8 ; Col. 3 : 22 – 25) ; nous appartenons à Dieu et non plus à nous-mêmes (1 Pi. 1 : 17 – 19 ; 1 Cor. 6 : 19 & 20) ; nous n'avons pas les mêmes objectifs (Matt. 6 : 19 – 21). Notre attitude au travail est donc une question de « conscience envers Dieu » puisqu'elle révèle à quel point nous prenons réellement ce qu'il dit au sérieux.

3. Le résultat de cette attitude

Citation de Edmund Clowney : Ce qui a de l'importance et de la valeur pour le témoignage chrétien est leur réponse aux souffrances injustes. Un tel traitement donne une occasion en or de montrer le caractère unique du service chrétien. En acceptant patiemment de l'abus injuste ils montrent l'inverse d'une attitude de servitude. Ils démontrent leur liberté. Dans leur service, ils n'échapperont pas toujours aux mauvais traitements. Ils seront mal traités peut-être sans raison, peut-être même à cause du bien qu'ils aient fait : un maître pervers et tordu peut faire le mal en retour pour le bien. Si le chrétien lui rend la monnaie de sa pièce – le bien pour le bien, le mal pour le mal – il n'est qu'une victime quand il est traité injustement. D'un ressentiment brûlant il cherche l'occasion de rendre le mal. Mais s'il supporte patiemment le mal il brise les chaînes d'esclavage par la puissance du Seigneur. Il montre sa confiance dans la justice de Dieu ; il n'a pas besoin de se venger lui-même. Il montre également que son service n'est pas obligatoire mais volontaire. Il est prêt à servir son maître pour le Seigneur, même de le respecter pour le Seigneur. Son maître ne peut pas le prendre en esclavage car il est l'esclave de Christ ; il ne peut pas l'humilier car il s'est humilié lui-même dans un service volontaire. Pierre applique ici l'enseignement qu'il avait reçu de son Seigneur. Ceux qui sont les fils et les filles du Très Haut ont le privilège d'imiter la magnificence de la miséricorde de leur Père. Ils montent au-dessus de la simple justice pour refléter la bonté et l'amour de Dieu. Ils ne sont pas menacés par le mal ; ils peuvent vaincre le mal par le bien et même dans la souffrance montre de la miséricorde à ceux qui ne leur montreraient pas de la miséricorde. (The Message of 1 Peter, p.160)

Pierre dit que cette souffrance est une grâce, un privilège (vv. 19 & 20 ; Phil. 1 : 27 – 29). L'église moderne a oublié ce côté de la vie chrétienne (à l'exception de l'église persécutée) mais Pierre dit que cela fait partie de notre appel : souffrir parce que je refuse de réclamer mes droits parce que je suis chrétien est de suivre l'exemple de Christ que nous sommes appelés à suivre (1 Pi. 4 : 12 & 13 ; Rom. 8 : 17 ; Phil. 2 : 5 – 8). Telle était l'attitude des apôtres (Ac. 5 : 41). De telles souffrances sont un privilège parce que Dieu nous travaille à travers cela (Rom. 5 : 3 & 4), parce qu'elles nous fournissent des occasions de glorifier Dieu de façon pratique et parce que Dieu nous récompensera (2 Cor. 4 : 17 ; cf. Eph. 6 : 8 ; Col. 3 : 22 – 24).

Conclusion

Jn 6 : 60 résume bien la réaction de notre intelligence humaine devant un tel appel au renoncement de soi. Mais cela constitue la mise en pratique de la seigneurie de Dieu.